

**Recherche, vulgarisation et valorisation d'actes anciens concernant  
l'immigration indienne de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle,  
singulièrement en Guadeloupe**

## **Aurélie**

Bulletin courriel gratuit et irrégulier

**NUMERO 24**

**18 mai 2017**

### **Sommaire des numéros précédents...**

Liste des 93 convois d'introduction d'indiens en Guadeloupe (1854 à 1889).....	Aurélie N°1
Liste des 27 convois de rapatriement d'indiens de Guadeloupe (1861 à 1906).....	Aurélie N°2
Complément d'information sur le <i>Sigisbert Cezard</i> , 4 <sup>ème</sup> convoi indien arrivé en Guadeloupe.....	Aurélie N° 3
Complément d'information sur le <i>Richelieu</i> , 5 <sup>ème</sup> convoi indien arrivé en Guadeloupe.....	Aurélie N° 4
Complément d'information sur le <i>Hambourg</i> , 2 <sup>ème</sup> convoi indien arrivé en Guadeloupe.....	Aurélie N° 5
L'assimilation des indiens 'renonçants' à partir de 1881.....	Aurélie N° 6
Complément d'information sur l' <i>Epervier</i> , 87 <sup>ème</sup> convoi indien arrivé en Guadeloupe.....	Aurélie N° 7
L'immigrant indien dans la Guyane de la seconde moitié du XIX <sup>e</sup> siècle.....	Aurélie N° 8
Bilan de l'immigration indienne en Guadeloupe 14 ans après l'arrivée de l'Aurélie.....	Aurélie N° 9
Le quotidien de l'immigré indien en Guadeloupe 1 an après l'arrivée de l'Aurélie .....	Aurélie N° 10
Avant 1861, l'immigration indienne : une parmi d'autres étrangères : les règles communes.....	Aurélie N° 11
Quelques aspects administratifs de l' <i>émigration</i> indienne vers les colonies 'à sucre'.....	Aurélie N° 12
Sujet 1 : une mise en garde de l'Eglise en Guadeloupe en 1956 : pas de confusion Catholicisme/Hindouisme +	
Sujet 2 : essai de cartographie de l'immigration indienne sur le domaine de Gardel entre 1870 et 1889.....	Aurélie N° 13
Vers la disparition des institutions dédiées à la population indienne immigrée en Guadeloupe.....	Aurélie N° 14
1838, Guyana : à l'origine de l'immigration indienne dans la Caraïbe anglophone.....	Aurélie N° 15
L'arrivée des migrants indiens en Guadeloupe, les dépôts d'immigrants .....	Aurélie N° 16
Les débuts de l'immigration indienne au Surinam.....	Aurélie N° 17
L'immigration indienne dans les débats du Conseil général de la Guadeloupe – session de 1868.....	Aurélie N° 18
Le débat sur l'immigration indienne au Conseil général de la Guadeloupe en 1854, An I de cette immigration...	Aurélie N° 19
Un réquisitoire de 1872 contre l'immigration indienne en Guadeloupe.....	Aurélie N° 20
Débuts de l'immigration indienne vers les colonies anglaises + compléments d'information concernant quelques uns des 93 convois listés dans le numéro 1 d' <i>Aurélie</i> .....	Aurélie N° 21
1829/1854, l'Île Maurice initie l'immigration indienne dans les colonies à sucre de l'Europe.....	Aurélie N° 22
Les débuts de l'immigration indienne à la Réunion, des débuts à 1866.....	Aurélie N° 23

### **Et du présent numéro 24....**

- **détails de la vie quotidienne dans l'immigration indienne en Guadeloupe**

+

- **En marge de l'immigration indienne : l'unique 'convoi madérien'**

## ***Intro...***

Le côté anecdotique des choses...l'infime détail de la vie quotidienne ordinaire ne sont pas moins riches d'enseignements que la 'grande' histoire...

...Un immigrant indien en Guadeloupe qui, en 1902, n'a toujours pas réclamé les dépôts qu'il avait effectués à la *Caisse des gens de mer* renseigne, outre son nom, sur le fait que certains immigrants indiens en Guadeloupe s'étaient faits marins. ...Une lettre partie de Pondichéry, adressée à un immigrant indien en Guadeloupe et retournée à Pondichéry en 1896 fournit également son lot d'indices, etc...

Ce numéro d'*Aurélié* quitte les grandes entrées de l'immigration indienne en Guadeloupe pour s'intéresser à ces minuscules entrées service ; certes portes dérobées, mais qui n'en permettent pas moins d'entrer dans cette même immigration indienne, quoique d'une autre façon : par le détail, l'anecdote et, somme toute, d'une façon incarnée et plus humaine.

Les humbles faits du quotidien retenus pour nourrir ce numéro sont suffisamment nombreux pour pouvoir être regroupés sous quelques grandes rubriques génériques ; plus précisément, ce sont *les liens* par lesquels on peut y accéder d'un simple '*clic*' qui sont ainsi regroupés : en effet, plutôt que de reproduire les textes, j'ai opté cette fois pour une formule de type '*Guide de sources*'.

Elle permet d'englober un champ d'informations bien plus large mais, en revanche, nécessite une certaine interactivité entre *Aurélié* et son lecteur, ainsi invité à s'impliquer dans la démarche de recherche. Je reste, bien sûr, attentif aux retours sur les éventuels inconvénients de la formule.

Elle n'épuise cependant pas le contenu de ce numéro qui, en marge de l'immigration indienne, s'intéresse également à ***l'Emile & Laure***, l'unique convoi d'engagés madériens parvenu en Guadeloupe : comme ***l'Aurélié*** en 1854, mais quelques mois plus tôt.

***Bonne lecture...***

Jack Cailachon

## (1) *GUIDE DES SOURCES*

Comme indiqué dans l'introduction, quelques grandes rubriques 'vaguement' thématiques structurent la répartition du matériau archivistique utilisé dans ce 24<sup>ème</sup> numéro d'*Aurélie*, soit pour ce *guide des sources*...

### REFLEXIONS GENERALES SUR LE THEME DE L'IMMIGRATION DE TRAVAILLEURS ETRANGERS EN GUADELOUPE

#### EN 1845

- Un **article** général intitulé '*de l'immigration de travailleurs libres dans les colonies françaises*'

Page 1 de *Le Constitutionnel : journal du commerce, politique et littéraire, 1845-09-13*  
: <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k667207v>

#### EN 1861

- Le texte de la **convention du 1<sup>er</sup> juillet 1861** entre la France et la Grande-Bretagne pour régler l'immigration des travailleurs indiens dans les colonies françaises.

Page 502 de *Revue maritime et coloniale / Ministère de la marine et des colonies, 1861-07* :  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k104238z>

- Une **lecture critique** de la convention du 1<sup>er</sup> Juillet 1861.

Page NP de *La Presse, 1861-08-22* :  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4791670>

- Une **comparaison** des législations sur l'**immigration** à **Trinidad** et en **Guadeloupe**.

Page 432 de *Revue maritime et coloniale / Ministère de la marine et des colonies, 1861-10* :  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k104237k>

#### EN 1866

- Un **point** sur l'immigration en Guadeloupe

Page 366 de *Notices sur les colonies françaises : accompagnées d'un atlas de 14 cartes / publ. par ordre de S. Exc. le marquis de Chasseloup-Laubat, ministre secrétaire d'Etat de la Marine et des colonies, 1866* :  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5833387n>

#### EN 1886

- Une **rétrospective** des grandes lignes de l'immigration de travailleurs étrangers (massivement indiens) en Guadeloupe notamment.

Page 798 et s de L'expansion coloniale de la France : étude économique, politique et géographique sur les établissements français d'outre-mer / par J.-L. de Lanessan, ..., 1886 :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k112898k>

- Une **polémique** sur l'immigration indienne en Guadeloupe entre V. Schoelcher et A. Isaac (réponse d'Isaac)

Page 1 et s de L'immigration indienne et la nouvelle réglementation à la Guadeloupe / [par A. Isaac], 18.. :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5551028z>

## SITUATIONS PARTICULIERES, FAITS-DIVERS, AFFAIRES JUDICIAIRES,

### EN 1859

- Une **solution provisoire** trouvée pour les **dépôts** en banque des **économies des immigrants en Guadeloupe** dans l'attente de la création annoncée d'une caisse d'épargne.

Page NP de *Le Constitutionnel : journal du commerce, politique et littéraire*, 1859-02-23 :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k671687f>

### EN 1861

- Une **condamnation**, en Martinique d'un **immigrant indien incendiaire** et souhaitant être déporté à Cayenne.

Page NP de *Le Constitutionnel : journal du commerce, politique et littéraire*, 1861-09-15 :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k672588s>

### EN 1862

- Une **condamnation**, en Martinique – en 1862 - d'un **immigrant indien incendiaire** – *crime passionnel dans ce cas particulier*.

Page NP de *La Presse*, 1862-10-03 :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4795690>

### EN 1869

- Conséquences dramatiques de **sévices infligés à des immigrants indiens** en Guadeloupe

Page NP de *La Presse*, 1869-01-16 :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k512863g>

#### EN 1880

- Une circulaire énumère les très nombreux cas de **non respect des droits des immigrants** indiens sur presque toutes les habitations martiniquaises.

Page NP de *Les Colonies : journal de la Martinique* ["puis" organe républicain de la Martinique], 1880-08-25 : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5525331w>

#### EN 1929

- **Cyclone '28'** (de 19128) en Guadeloupe – fermeture des bureaux et organisation d'une **kermesse de solidarité à Pondichéry** pour recueillir des fonds pour la Guadeloupe.
- **Cyclone '28'** (de 19128) en Guadeloupe – organisation d'une **tombola de solidarité à Pondichéry** pour recueillir des fonds pour la Guadeloupe.

### ENRICHISSEMENTS DE LA DOCUMENTATION CONCERNANT LES CONVOIS

#### EN 1854

- Une **description** de l'arrivée en Martinique du 2<sup>ème</sup> *coolie ship*, le **Louis Napoléon**

Page NP de *La Presse*, 1854-04-04 : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k476553j>

- Un **avis** concernant l'**Aurélie** à la veille son départ vers la Guadeloupe.

Page 3 de *Gazette de la Guadeloupe*, 1854-08-25 : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56228486>

- Une liste des **demandes** d'immigrants indiens reçues par l'administration de la Guadeloupe en lien avec l'arrivée prochaine de l'**Aurélie**.

Page 3 de *Gazette de la Guadeloupe*, 1854-10-05 : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5622849m>

#### EN 1855

- La **visite médicale** des immigrants de l'**Aurélie** a été **mal faite** à l'arrivée en Guadeloupe, selon le Conseil général

Page 156 de *Conseil général : session... / Guadeloupe et dépendances*, 1855-10-15 : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5413893k>

## EN 1860

- Des **précisions** sur l'arrivée – le 23 janvier 1860 - du *coolie ship* **Jeune-Albert**

Page NP de *La Presse*, 1860-02-19 :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k478608k>

## EN 1861

- Des **précisions** sur l'arrivée en Guadeloupe – janvier /1861 - du *coolie ship* **Hampden**.

Page NP de *Le Constitutionnel : journal du commerce, politique et littéraire*, 1859-02-19 :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k671683x>

- Des **précisions** sur le convoi de rapatriement 'le **Parmentier**.

Page NP de *Le Constitutionnel : journal du commerce, politique et littéraire*, 1861-10-17 :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6726200>

- Des **précisions** sur l'arrivée en Guadeloupe – 20/12/1861 - du *coolie ship* **Suger**

Page NP de *Le Constitutionnel : journal du commerce, politique et littéraire*, 1862-01-17 :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k672710z>

## EN 1862

- Des **précisions** sur le mouillage à Basse-Terre (Gpe) – 13/06/1862 - du *coolie ship* **Duguay-Trouin**.

Page NP de *Le Constitutionnel : journal du commerce, politique et littéraire*, 1862-07-20 :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k672892s>

- D'autres précisions sur le *coolie ship* **Duguay-Trouin**.

Page NP de *La Presse*, 1862-07-08 :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4794833>

## EN 1863

- Des **précisions** sur l'arrivée en Guadeloupe – 31/5/1863 - du *coolie ship* **l'Indien**

Page NP de *Le Constitutionnel : journal du commerce, politique et littéraire*, 1863-07-01 :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k673233h>

- Des **précisions** sur l'escale réunionnaise – 17/19 août - du *coolie ship* **Mansart**

Page NP de *Le Constitutionnel : journal du commerce, politique et littéraire*, 1863-11-08 :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6733613>

- D'autres **précisions** sur le *coolie-ship* **Mansart**.

Page NP de *Le Constitutionnel : journal du commerce, politique et littéraire*, 1863-11-01 :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6733558>

Page NP de *Le Constitutionnel : journal du commerce, politique et littéraire*, 1863-11-08  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6733613>

#### EN 1865

- Des **précisions** sur l'arrivée en Guadeloupe *coolie ship* **Jacques-Cœur**

Page NP *Le Constitutionnel : journal du commerce, politique et littéraire*, 1865-04-20 :  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6738833>

#### EN 1881

- Un avis d'**appel d'offres** pour le transport – par bâtiment à voiles – d'un contingent de 450 immigrants en Guadeloupe fin 1881

Page 1807 de *Le Moniteur officiel des établissements français dans l'Inde : journal administratif, judiciaire, commercial et littéraire*, 1881-05-31 : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5866324w>

#### EN 1883

- Un avis d'**appel d'offres** pour le transport – par bâtiment à voiles – d'un contingent de 450 immigrants en Guadeloupe fin 1883

Page 587 de *Le Moniteur officiel des établissements français dans l'Inde : journal administratif, judiciaire, commercial et littéraire*, 1883-07-27 :  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5538862c>

#### EN 1889

- Une **demande de 500 immigrants** indiens, de la Guadeloupe à l'Inde, aux frais des seuls colons-engagistes guadeloupéens pour 1889.

Page 30 de *Le Petit Bengali. ["puis" Organe des intérêts coloniaux de l'Inde]*, 1889-02-25 :  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6241209h>

## STATISTIQUES

#### EN 1858

- Une **statistique** démographique (Indiens en Guadeloupe) – en **septembre 1858**.

Page NP *La Presse*, 1858-09-06 :  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k478084z>

## EN 1862

- Une **statistique** démographique (indiens en Guadeloupe) – en **avril 1862**.

Page NP de *Le Constitutionnel : journal du commerce, politique et littéraire*, 1862-04-03 :  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k672786n>

## DIFFERENTES LISTES NOMINATIVES D'IMMIGRANTS INDIENS 1902

### EN 1896

- **Liste** nominative – au 31 mars 1896 - d'immigrants indiens en Guadeloupe destinataires de **lettres** expédiées **de Pondichéry** avant d'y être **mises au rebut**.

Page 200 de *Journal officiel des établissements français dans l'Inde*, 1896-03-31 :  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5534612j>

### EN 1902

- **Liste** nominative – au 30 mai 1902 - d'immigrants indiens en Guadeloupe : certains **tributaires de la caisse d'invalidité des gens de mer**.

Page 267 de *Journal officiel des établissements français dans l'Inde*, 1902-05-30 :  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5537523x>

### EN 1907

- **Liste** nominative – au 25 juin 1907 - d'immigrants indiens en Guadeloupe : certains **tributaires de la caisse d'invalidité des gens de mer**.

Page 471 de *Journal officiel des établissements français dans l'Inde*, 1907-06-25 :  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5538998b>

(2)

*EN MARGE DE L'IMMIGRATION INDIENNE...*

*...Focus sur l'immigration maderienne en Guadeloupe*

## AUTOUR DE 1848 : LE DEBAT GUADELOUPEEN SUR L'IMMIGRATION, NOTAMMENT MADERIENNE

Dès avant l'abolition de 1848, les instances guadeloupéennes concernées avaient commencé à poser des actes anticipant le remplacement prévisible

de l'esclavage désormais moribond, par une *politique publique* nouvelle: le recours au travailleur immigré - pour l'essentiel un étranger qui serait *engagé* pour un temps limité et contractuellement plafonné à un nombre maximum de cinq années. C'est ainsi que, dès 1836, un mémoire du Conseil colonial de la Guadeloupe sollicite de Paris une subvention pour l'introduction de travailleurs de **Madère** et Saint-Barthélemy alors encore suédoise. [à noter que la toute première demande guadeloupéenne connue de travailleurs immigrés porte sur des Madériens.] . De même, on relève en 1845 qu'une loi ouvre un crédit de 930 000 francs pour financer l'immigration de cultivateurs européens....qui ne feront pas long feu en Guadeloupe : ils seront rapatriés pour le plus grand nombre dès 1851.

On peut considérer ces tâtonnements d'avant 1852 un peu comme la *préhistoire de l'immigration réglementée et de l'engagisme* post-abolition en Guadeloupe, dont l'*histoire* commence véritablement en 1852 : cette année-là, seraient en effet posés les fondements de la réglementation de cette *immigration réglementée/engagisme* qui, désormais et jusqu'à la fin du XIXème siècle, remplacerait l'attelage *traite/esclavage*. Dans cette foulée, chaque année à l'occasion de sa session ordinaire, le Conseil (devenu général) de la Guadeloupe aurait désormais un point récurrent à l'ordre de son débat budgétaire : IMMIGRATION.

Le lecteur de 2017 sera assurément surpris/choqué par les considérations 'raciales' - totalement irrecevables aujourd'hui - qui structurèrent le débat, lors de la session ordinaire 1854 du Conseil général, sur la question particulière de la provenance géographique souhaitable des immigrants... mais ces 'arguments' faisaient consensus il y a 163 ans. C'est d'ailleurs *en partie* sur de telles considérations que les décideurs politiques des colonies européennes, françaises ou non, de l'époque fondaient leur choix de préférer telle 'race' à telle autre à 'importer', selon le terme alors utilisé. Pour sa part, c'est lors de cette session ordinaire de 1854 que la colonie de la Guadeloupe se livra à ces comparaisons entre 'Coolie', 'Africain', 'Chinois', 'Portugais' et 'Madérien', ce dernier apparaissant comme l'un des sous-groupes du 'Portugais'. Très clairement le Portugais n'avait pas la faveur de la Guadeloupe à l'inverse du Madérien - *Extraits du débat au Conseil général...*

### *Contre le Portugais...*

- « Le PORTUGAIS – **non pas le MADERIEN tel que nous l'avons essayé dans cette colonie** – mais le PORTUGAIS des îles du CAP VERT, des îles CANARIES, du Portugal même et qui a émigré vers la Guyane anglaise en immense quantité (25 000 environ depuis l'époque de l'émancipation), **le PORTUGAIS** de cette espèce que nous ne connaissons pas ici, **est un élément peu désirable**. Il ne s'engage que pour deux années, remplit son engagement avec exactitude, mais quitte la terre aussitôt qu'il

*expire, et emploie immédiatement le pécule utilisé au commerce du colportage, puis successivement au commerce de la petite et de la grande boutique. Dans cette position nouvelle, qu'il s'est créée au moyen de deux années de travail transitoire à la houe, le PORTUGAIS se montre avide, rapace, peu scrupuleux dans ses transactions, et s'attache surtout, avec une infatigable opiniâtreté de vendeur, à détourner à son profit le pécule de l'immigrant étranger...*

*En faveur du Madérien...*

- « ...Au sujet de la prime à accorder à l'importation des travailleurs **Madériens** (...) en ce moment fixée à 90 francs : un membre présente quelques considérations en faveur de **l'immigration madérienne qui, faite dans de bonnes conditions, peut aussi être avantageuse au pays**. Il pense que l'introduction de ces travailleurs peut être convenablement faite au prix de 200 francs. « ...En conséquence de ces renseignements, plusieurs autres membres font la proposition de fixer à 120 francs la prime à payer par la colonie pour chaque **travailleur madérien importé**, en étendant aux non adultes cette fixation dans les mêmes conditions que pour les coolies, de telle sorte que la portion à payer par l'engagiste soit ici encore, comme pour les **Coolies**, de 80 francs - Proposition adoptée à l'unanimité.

## **AVANT 1848 :**

### **L'IMMIGRATION MADERIENNE DANS LES COLONIES BRITANNIQUES**

Lorsque - bien avant 1854, année de l'arrivée en Guadeloupe de son *unique* convoi madérien - les premiers Madériens débarquent, d'abord individuellement, en Guadeloupe au lendemain d'avril 1848, il y a plusieurs années déjà qu'ils font partie du paysage de quelques colonies anglaises voisines : très singulièrement Trinidad et le Guyana, mais aussi des petites Antilles plus proches de la Guadeloupe, Antigue notamment. En effet, dès l'année qui suit l'abolition anglaise de 1833, les premiers cultivateurs engagés portugais – 161 personnes - parviennent à **Trinidad** (juillet **1834**), en provenance des **Açores**. Ce premier 'convoi' au départ des Açores relève de l'initiative privée et non d'une maîtrise d'ouvrage officielle de la couronne britannique, à l'inverse de ce que sera par la suite le flux migratoire au départ de Madère.

A noter qu'outre la réponse apportée, par le travailleur immigré portugais des Açores, à la crise de main d'œuvre afro-descendante anciennement esclave sur les habitations des colonies britanniques de la Caraïbe, il y avait également dans le choix du travailleur immigré européen - tel ce portugais (des îles) - l'intention à peine dissimulée d'augmenter la population européenne face à la population africaine de ces colonies. Mais à noter également, qu'à l'exception relative de ces portugais (des îles), les autres européens engagés déçurent très vite ceux-là même qui, dans ces colonies, avaient misé sur eux : le portugais coûtait en effet moins cher et

était un peu perçu dans les représentations coloniales d'alors comme une sorte d'interface, quasi facilitatrice, équidistante de l'Africain et de l'Européen dans ces colonies.

\*\*\*

Un an à peine après cette toute première arrivée à Trinidad d'engagés des Açores, et s'agissant cette fois des **Madériens**, la colonie britannique du **Guyana** serait la première de la Caraïbe anglaise, (donc de toute la Caraïbe à cette époque) à recevoir, dès **1835**, le tout premier contingent de travailleurs immigrés engagés madériens ; le Madérien aura ainsi précédé l'Indien dans l'univers colonial caraïbe, [ce dernier arrivé pour la première fois dans la Caraïbe également par le Guyana - en 1838] Cette arrivée en 1835 marque le début de *l'immigration - réglementée puis très vite libre* - de milliers de Madériens dans la région, quoique quasi exclusivement dans les colonies britanniques, à d'infinitésimales exceptions françaises près.

En effet, si l'on dénombre plus de 12 000 immigrants Madériens au Guyana entre 1835 et 1846 - première décennie de l'immigration portugaise vers cette colonie - seuls quelques centaines d'entre eux purent quitter Madère munis d'un *engagement*. Les autorités portugaises interdiraient en effet ces opérations dès 1836, et les milliers de Madériens qui migrèrent après 1836 le firent à *titre personnel*, pour chercher meilleure fortune ailleurs : en l'occurrence au Guyana pour ceux qui émigrèrent dans cette direction, mais aussi vers d'autres territoires caribéens à partir de 1845/1846.

\*\*\*

Les raisons d'émigrer qu'avaient les Madériens au XIXème siècle étaient très réelles et pouvaient donner à ceux qui franchissaient le pas les traits – classiques - du travailleur immigré et du réfugié économique de toutes les époques, autant que ceux du réfugié politique persécuté dans sa liberté de penser dans la Madère du milieu du XIXème siècle. Au plan conjoncturel, cette Madère-là connaît une série de crises économiques et sociales consécutives à une guerre civile qui dura de 1828 à 1834. En 1847 survint une crise - passée à l'histoire sous le nom de 'crise de la faim' - consécutive à une maladie qui attaquait la pomme de terre, alors élément de base de l'alimentation du madérien. On y rajoutera le déclin du marché du vin au cours des années 1840 et aussi des maladies spécifiques à la vigne qui apparaissent, notamment en 1852, du fait de l'abandon par la main d'œuvre agricole de l'entretien de vastes terroirs viticoles.

Ce furent précisément ces travailleurs qui, délaissant la vigne madérienne, constituèrent les plus gros des effectifs des Madériens qui, à titre de travailleurs immigrés *engagés*, choisirent d'émigrer vers la filière agricole

antillaise, plus largement caribéenne. En 1835, l'archipel de Madère comptait alors environ 120 000 habitants, était jugé surpeuplé et cette émigration fut alors de plus en plus le fait de groupes entiers, familles, villages et...de moins en moins d'aventuriers solitaires s'en allant chercher meilleur sort de l'autre côté de l'horizon. Mais, au nombre des raisons d'émigrer, il y eut parfois également une raison religieuse – à ne surtout pas sous-estimer sur cette terre traditionnellement catholique.

Elle était liée à l'introduction du protestantisme à Madère par Robert Reid Kelly, un missionnaire presbytérien écossais et, par voie de conséquence, au conflit catholique/protestant qui en résulterait en 1844/1846. Les terres de liberté religieuse, comme Trinidad, gagnèrent alors encore plus en attractivité pour le migrant madérien de l'époque, déjà poussé sur le chemin de l'exil par la raison socio-économique. Un moment vint en effet où, voyant ses ouailles désertir ses églises pour aller grossir les rangs protestants du Dr Kelly, la hiérarchie catholique à Madère proposa à ces 'transfuges' catholiques de choisir entre l'excommunication ou la déportation hors Madère. Des centaines de ces nouveaux convertis au protestantisme presbytérien – que l'on qualifiait de 'Kalleyistes' - choisirent de s'exiler dans la Caraïbe, essentiellement au Guyana et à Trinidad.

### **DES LES LENDEMAINS D'AVRIL 1848 :** **L'IMMIGRATION MADERIENNE EN GUADELOUPE**

L'expérience madérienne, singulièrement au Guyana, s'étant révélée une relative '*succes story*' – à tout le moins du point de vue de l'*establishment* colonial de cette colonie et des engagés madériens, - d'autres colonies britanniques entreprirent de la dupliquer, à plus petite échelle, singulièrement Antigue, Saint-Vincent, Trinidad. Il semble bien que les relatives réussites madériennes dans une région bien précise du Guyana – Demerara – jouèrent un peu comme un 'produit d'appel' pour attirer d'autres Madériens pleins d'espoir vers ces autres colonies anglaises, voire des colonies non anglaises de la zone.

Dans le dossier '*Les Immigrations en Guadeloupe au XIXème siècle*' réalisé il y a quelques années par le département de la Guadeloupe (Archives départementales), on peut lire à propos de la migration madérienne :

- « *Les premiers départs [de Madère] se font en 1835, notamment*

*vers la Guyane britannique...A la nouvelle de l'abolition de l'esclavage proclamée par la France dans ses colonies, certains paysans madériens en fin de contrat arrivent des îles voisines. L'arrêté du gouverneur, du 18 décembre 1832, concernant les mouvements de population dans l'île se prêtant mal à la situation, le Conseil privé décide d'encadrer cette émigration anarchique en définissant les devoirs réciproques des nouveaux arrivants et de leurs engagistes (arrêté du 24 novembre 1848). A l'usage, les colons manifestent leur satisfaction au point d'aller débaucher directement des Madériens dans les îles voisines, au grand dam de celles-ci*

Les dates citées dans cet extrait établissent nettement la venue de Madériens en Guadeloupe dès les lendemains de l'abolition française ; des Madériens en fin d'engagement dans les Antilles anglaises proches et qui se réengageaient dans les Antilles françaises, singulièrement en Guadeloupe. L'idée vint alors à un planteur de Capesterre - du nom de Mahuzier - de changer d'échelle et structurer l'immigration madérienne en Guadeloupe par l'organisation de 'convois' au financement substantiellement aidé par les fonds publics. Il sut convaincre les pouvoirs publics pour l'organisation d'un premier convoi (qui serait aussi le dernier) de Madère à la Guadeloupe et, dans le journal pointois, *l'Avenir* daté du 15 mars 1854, l'on pouvait ainsi lire :

*« Le navire **Emile – et – Laure**, capitaine Turgeau, est arrivé sur la rade de la Pointe-à-Pitre samedi dernier, venant de Madère. A bord se trouvait M. **Mahuzier** et **cent quatre vingt-cinq émigrants madériens**, engagés par ce colon propriétaire, dans le but de remplacer les bras qui manquent à notre agriculture. Comme l'émigration étrangère était encore un mythe pour la Guadeloupe, l'arrivée de ce **premier convoi d'émigrants** a fait une profonde sensation dans notre ville. Un grand nombre de personnes animées de sentiments divers se sont rendues à bord et ont y pu contempler à leur aise ce renfort de travailleurs qui nous arrivent si à propos.*

*L'impression que produisent ces Madériens, au premier abord, leur est favorable. Ils paraissent forts, robustes, gais et impatients de trouver des maîtres ; il y en a ; et c'est le plus grand nombre, qui sont admirablement propres aux travaux des champs, ainsi que l'atteste et leur forte organisation, et leurs mais calleuses ; d'autres feront de bons domestiques ou de bons gardiens d'animaux. Tous ces engagés ont un contrat avec M. Mahuzier, qui le cédera aux propriétaires qui lui en demanderont. En voyant la facilité avec*

*laquelle sont venus ces premiers Madériens, on se demande quel est le génie malveillant qui pèse sur notre malheureux pays, et qui fait que depuis 1848 nous luttons pour avoir des travailleurs, quand il était si facile d'en attirer 30 ou 40 000 chez nous ».*

Ce convoi de 185 immigrants devait cependant rester le seul, son initiateur s'étant révélé malhonnête, à la limite de l'escroquerie dans cette entreprise mobilisatrice de fonds publics. A cette raison purement 'guadeloupéenne', il faut cependant ajouter une raison 'madrérienne' plus puissante : la nouvelle politique - de dissuasion de l'émigration - mise en place par les autorités portugaises dans leur colonie de Madère afin d'enrayer l'hémorragie de bras madériens vers d'autres cieux.

\*\*\*

On ne peut exclure que, comme avant l'expérience de *l'Emile & Laure* en 1854, des Madériens en fin de contrat dans des colonies anglaises voisines continuèrent quelques années encore à se réengager en Guadeloupe – des données statistiques officielles indiquent en effet que, de 1854 à 1887, 413 Madériens auraient été *introduits* en Guadeloupe. Malgré tout, infiniment peu nombreux en comparaison d'autres immigrants, indiens par exemple, les immigrants madériens n'ont pas laissé de traces identitaires en termes de communauté, de 'minorité visible' dans la société guadeloupéenne dans laquelle ils se sont rapidement et totalement fondus, dissous, dilués, créolisés, métissage aidant. C'est à peine si ceux qui, dans la seconde moitié du XIXème siècle, écrivent sur la Guadeloupe à un titre ou un autre leur consacrent quelques lignes

:

- « **...en 1858, le nombre des immigrants [en Guadeloupe] était de 3 645 dont 2 806 Indiens, 689 Noirs d'Afrique et 141 Madériens...** »
- 
- « **...de 1854 à 1887, on a introduit dans la colonie, avec le concours du gouvernement local, 379 Européens, 413 Madériens, 272 Annamites, 500 Chinois, 6 600 Nègres, 42 000 Hindous...** »

**Louis Henrique, ..., 1889-1890**

- « **...quant aux Madériens, leur nombre est très limité ; on ne les emploie guère que dans les hautes terre de la colonie ; d'ailleurs, il est difficile de s'en procurer, et des expériences tentées dans ce but aux Canaries et aux Açores ont complètement échoué...** »

**Capitaine Simon, 1858**

En 2017, Il semble bien qu'il ne reste de traces que patronymiques de cette immigration madérienne en Guadeloupe : noms d'immigrants couchés sur les pages des registres de décès des communes guadeloupéennes... *Gomès...Marquès...Francesca...Perreira...Fereira...Assompção ...Joanomi ni... Do Motta*, des noms venus de cette histoire et dont certains sont encore ceux de quelques guadeloupéens d'aujourd'hui.

J.C.

**Sources documentaires exploitées pour réaliser ce numéro :**

- Les colonies françaises : notices illustrées. Saint-Pierre et Miquelon / publiées par ordre du sous-secrétaire d'Etat des colonies ; sous la dir. de M. Louis Henrique,..., 1889-1890 : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k105737d>
- Rapport du cap. Simon, autorisé à recruter des émigrans sur les côtes occidentale et orientale d'Afrique, en vertu de la dépêche ministérielle du 27 janvier 1857, commandant le trois-mâts français "Regina-Coeli", du port de Nantes... suivi de : 1° Pièces justificatives ; 2° Enquêtes ; 3° Notes et renseignements ; 4° L'Immigration, 1858 : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5790197t>

- **Des Madériens à Gourbeyre - Genealogie ...**

[famillesdegourbeyre.over-blog.com/.../des-maderiens-a-gourbeyre.html](http://famillesdegourbeyre.over-blog.com/.../des-maderiens-a-gourbeyre.html)

- Conseil général : session... / Guadeloupe et dépendances, 1857 : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5408680j>

- Madeiran Portuguese Migration to Guyana, St. Vincent ...

[academia.edu > 796809/Madeiran\\_Portuguese\\_Migration\\_to\\_Guyana\\_St...](http://academia.edu/796809/Madeiran_Portuguese_Migration_to_Guyana_St...)

**Auréli**

Bulletin courriel gratuit et irrégulier réalisé par Jack Caillachon

Dépôt légal : à parution.

Reproduction **autorisée** avec mention de la source et rediffusion **souhaitée** à partir de

**transférer**

\*\*\*\*\*

Partager et échanger avec Auréli sur

**Facebook et WhatsApp**

[j\\_caillachon@orange.fr](mailto:j_caillachon@orange.fr)

